

MODES ACTIFS : MARCHÉ ET VÉLO



Les 3èmes Rencontres nationales de la marche en ville

se tiendront à Rennes les 25 et 26 septembre 2025.

Les premières rencontres de Marseille (2021) et Reims (2023), ont permis de faire reconnaître au niveau national l'intérêt de la marche, et d'exprimer des demandes spécifiques :

- Améliorer la gouvernance et la capacité des acteurs à définir et conduire des politiques marche
- Permettre un espace public accessible et sûr pour les piétons (volet législatif et réglementaire)
- Aménager les infrastructures piétonnes
- Inciter, motiver, encourager le choix et la pratique de la marche
- Engager une traduction financière au niveau national et local

Au programme des rencontres 2025 :

- Comment (re)conquérir l'espace public au profit des piétons ?
- Comment encourager la marche chez les usagers les plus fragiles et les plus sensibles ?
- Quelles retombées territoriales et économiques pour la marche ?
- Les retours d'expériences de collectifs citoyens à l'échelle locale,
- Pour des villes et villages à hauteur d'enfant.

<https://www.ruedelavenir.com/campagnes/le-collectif-place-aux-pietons/>

Les collectifs locaux « Place aux Piétons »

Une mission pilotée par la Fédération Française de Randonnée et Rue de l'Avenir pour :

- recenser et mettre en réseau les collectifs locaux d'associations réunis autour de « la marche » ou de « la marche et du vélo »,
- soutenir l'émergence d'initiatives locales.

Une quinzaine de collectifs locaux ont été identifiés.

Un **guide de recommandation** pour la création et le fonctionnement des collectifs locaux a été rédigé et sera disponible mi-2025 : « **Petit guide pratique des piétons engagés** ».



Faire reconnaître la marche en ville sur son territoire : comment s'y prendre ?

Petit guide pratique des piétons engagés



Bruxelles, © Anne Faure



FF Randonnée



<https://www.ruedelavenir.com/campagnes/le-collectif-place-aux-pietons/>

MARCHE ET PIÉTONS

Les retombées économiques de la marche

- **Un groupe de travail interne Rue de l'Avenir**, mis en place en 2023.
- **Un rapport exploratoire produit fin 2023**, avec un certain nombre de pistes de travail.
- **Un complément d'approche élaboré en 2024, sur la monétarisation des différentes pistes identifiées.**
- Une seconde **phase d'approfondissement** prise en charge par **l'Ademe** :
 - 1/ Analyse de la mobilité à pied,
 - 2/ Bilan socio-économique de la marche.

Un comité de pilotage réunit une dizaine de personnes compétentes en économie, démographie, ingénierie des transports, etc.

Le rapport final de cette seconde partie de l'étude sera disponible au 1^{er} semestre 2025.

PIÉTONS ET CYCLISTES

La cohabitation des usagers piétons et cyclistes dans l'espace public

Des incidents dans plusieurs villes, notamment à Agen et à Lille, ont montré que les tensions étaient de plus en plus vives :

- Rue de l'Avenir a identifié la nécessité de provoquer un dialogue, au niveau de la gouvernance des associations nationales.

Rue de l'Avenir a lancé en 2024 un groupe de travail inter associatif « Cohabitation piétons/cyclistes, prévenir les conflits d'usages » pour réflexion, recommandation et proposition d'éléments de méthode, avec la Fédération des Usagers de la Bicyclette, la Ligue contre la violence routière et 60 Millions de piétons :

- Un rapport d'étape a été produit en octobre 2024.
- La convergence entre ce GT associatif , et le GT des élus du « Réseau vélo et marche » a débuté dès janvier 2025.

Ces partenaires produiront en 2025, avec la participation de la FUB et du Réseau vélo et marche, un « Livre Blanc », pour une large diffusion auprès des candidats aux élections municipales 2026.

<https://www.ruedelavenir.com/actualites/cohabitation-pietons-cyclistes-prevenir-les-conflits-dusage-rapport-du-groupe-de-travail-2024/>